



PROCÈS-VERBAL

Groupe de discussion sur le dossier PCP

Réunion virtuelle

Vendredi 13 octobre 2023, 11:00 - 12:00 CET

1. Bienvenue et présentations

La présidente Alexandra Philippe et le vice-président Manu Kelberine ont souhaité la bienvenue aux participants à la réunion. Irene Prieto et Olivier Lepretre se sont excusés avant la réunion. L'ordre du jour est adopté tel quel.

Le seul point d'action de la dernière réunion de juin concernait la préparation de l'avis sur le plan d'action, qui a été remis à la Commission le 31 août.

La présidente a estimé que l'avis sur le plan d'action était vraiment équilibré et contenait de véritables propositions. Elle a remercié tous les membres pour leurs contributions. Elle mentionne la réunion du groupe spécial sur le plan d'action du 6 octobre, au cours de laquelle elle a présenté les remarques générales contenues dans l'avis. Les parties prenantes ont été invitées à participer et à intervenir, mais aucune priorité n'a été donnée aux CC, ce qui est décevant.

Matilde Vallerani a ajouté qu'à la suite de cette réunion et de la réunion inter-CC, les CC travaillent à l'élaboration d'une lettre commune à la Commission sur la nécessité de donner plus de visibilité aux CC dans ces occasions.

2. Organisation des travaux sur l'avis concernant la PCP Communication et premières contributions des membres

Le président a suggéré d'adopter la même approche que lors de la préparation de l'avis sur le plan d'action pour le milieu marin.

Elle propose de procéder à un échange de vues sur les messages généraux à faire passer dans l'avis. Elle demande si la communication est suffisante au regard de tous les défis auxquels le secteur de la pêche et les ressources marines sont confrontés. Philippe estime que les membres devraient réfléchir à la question de savoir si une réforme de la PCP est nécessaire ou si seules certaines mesures devraient être reconsidérées. Selon elle, les considérations socio-économiques et le changement climatique sont des sujets importants qui manquent dans la PCP.

Elle a ensuite estimé qu'il convenait de commenter les mesures spécifiques mentionnées dans la communication, notamment les travaux demandés aux CC qui, dans de nombreux cas, doivent être clarifiés.



Manu Kelberine a pris la parole et a souligné que l'avis précédent du CC EOS sur l'exercice de reporting de la PCP du 24 octobre 2022 est toujours un matériel très valide sur lequel construire cet avis.

Emiel Brouckaert est d'accord avec lui pour dire qu'il existe déjà une base suffisante pour commencer à rédiger. Il rappelle que le CC n'a pas demandé de réforme, mais qu'une question a été posée sur les prochaines étapes de la communication.

M. Vallerani a confirmé que, dans ses avis précédents, le CC ne préconisait pas une réforme complète de la PCP, mais soulignait les aspects qui devaient être reconsidérés en termes de mise en œuvre ou renforcés.

Kelberine a souligné que, comme mentionné lors de la dernière réunion inter-CC, il est important que la Commission prenne en compte les lacunes de la PCP et révise les principes clés, tels que l'obligation de débarquement. La Commission a également un travail important à faire à cet égard et cela devrait se refléter dans notre avis.

John Lynch pense qu'il est également important d'examiner les différents sujets de la communication et de les aborder un par un. Il estime que le CC doit prendre en considération les engagements de la Commission à entreprendre certaines enquêtes/études sur les différents sujets et les résultats seraient certainement intéressants, tels que le travail à effectuer sur l'obligation de débarquement. M. Lynch a également ajouté qu'il est essentiel de souligner les effets cumulatifs de toutes les actions envisagées dans la communication qui auront un impact sur le secteur et sa rentabilité.

Kenatea Chavez-Hey a souligné que le conseil devrait également mentionner la communication sur la transition énergétique, qui aura un impact considérable sur le secteur.

Philippe a accepté de le mentionner, mais cette communication sera traitée en détail par le groupe de travail sur le climat et l'environnement.

Kelberine ajoute que la question de la capacité, qui est un sujet important en lien avec la transition énergétique, est bien décrite dans le précédent avis du CC d'octobre 2022.

3. Points d'action et clôture de la réunion

ACTION : Le Secrétariat partagera avec les membres un fichier de synthèse comprenant tous les sujets et mesures pertinents inclus dans la communication sur la PCP. Les membres auront jusqu'au 24 octobre pour compléter le fichier avec leurs contributions. Le Secrétariat communiquera ensuite un projet d'avis pour discussion par courrier électronique.

4. Les participants

Nom	Organisation
Emiel Brouckaert	Rederscentrale
Manu Kelberine	CRPMEM de Bretagne



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Jérôme Jourdain	UAPF
John Lynch	ISEFPO
Aodh O'Donnell	IFPO
Alexandra Philippe	EBCD
Matilde Vallerani	Secrétariat du CC EOS
Arthur Yon	DU NORD